

SESSION FORMATION  
MOBILITÉ, RÉSEAUX ET SYSTÈMES DE TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES  
INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉF: 2513-08

## Elaborer un dossier CNPN

### > EN BREF

Les procédures de dérogation aux espèces protégées se multiplient et, en même temps, les services instructeurs deviennent de plus en plus exigeants quant à la qualité des inventaires et à la proposition de mesures compensatoires efficaces et pérennes. Comment élaborer des dossiers CNPN répondant aux nouvelles obligations réglementaires ?

### THÉMATIQUES

Les enjeux de la biodiversité. Le cadre réglementaire et les évolutions récentes. Les acteurs. L'élaboration du dossier CNPN. Le bilan des dossiers faune et flore. Les retours d'expérience. Une application pratique pour rédiger un cahier des charges, apprécier la qualité et la recevabilité des dossiers CNPN et enfin s'assurer de l'efficacité des mesures proposées.

### > CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Des responsables de projets d'infrastructures et chargés d'études au sein des DREAL, DIR, Collectivités territoriales, gestionnaires d'infrastructures ferroviaires, portuaires et électriques, carrières, entreprises et bureaux d'études publics et privés.

### > PRÉ-REQUIS

**Merci de vous reporter au paragraphe présentant le profil des participants.**

### OBJECTIFS

**POSITIONNER** le dossier CNPN dans les procédures environnementales  
**CLARIFIER** le contenu du dossier CNPN  
**IDENTIFIER** les conditions à réunir pour produire un bon dossier

### > INFORMATIONS PRATIQUES

**Date** : du 09 au 11 septembre 2020 - **Durée** : 3 jours (21 heures)  
**Tarif** : 2 220,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)  
**Lieu** : France Paris

### > COORDINATION

**Luc CHRETIEN**, Chef de la division Environnement, Cerema Est  
**Vincent VIGNON**, Directeur Associé, OGE  
**Virginie BILLON**, Chef de l'unité Biodiversité et eau, Cerema Centre-Est

### PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

#### MERCREDI 09 SEPTEMBRE

**9h00-9h30**  
Introduction et présentation de la session.

#### Le cadre réglementaire et méthodologique

**9h30-11h30**  
Michel PERRET, *DGALN*  
Les acteurs parties prenantes au dossier CNPN : le rôle des Dreal, le fonctionnement du CNPN et des CSRPN. Le cadre réglementaire et ses évolutions suite à la Loi Biodiversité de 2016, l'évaluation environnementale et l'autorisation environnementale unique : les impacts sur le planning du projet et les nouvelles obligations du maître d'ouvrage (obligation de résultat sur l'efficacité et la pérennité des mesures et leur géolocalisation). Espèces protégées, aménagements et infrastructures : méthodologie et bonnes pratiques.

**11h45-13h00**  
L'approche de l'Ae sur l'intégration de la démarche espèces protégées dans l'examen des études d'impacts des projets qui lui sont soumis.

Déjeuner de 13h00 à 14h30

**14h30-16h00**  
Yves MEINIER, *DREAL Rhône Alpes*  
L'intégration de la démarche espèces protégées dans l'instruction des projets en DREAL.

#### Retour d'expérience

**16h15-17h45**  
Frédéric VOEGEL, *DREAL Alsace*  
Seconde phase de la Rode Sud de Strasbourg (RN353) : un exemple de la prise en compte de deux espèces à fort enjeu dans le contexte agricole contraint : le Grand Hamster d'Alsace et le Crapaud Vert

Fin de la journée à 17h45

#### JEUDI 10 SEPTEMBRE

#### Retours d'expériences

**9h00-10h15**  
Luc CHRETIEN  
Doublement de la RD910 à Saint-Avold (57) : un exemple d'évitement et de réduction réussi en contexte très sensible.

**10h30-12h00**  
Frédéric PAWLOWSKI, *ECOMED*  
Projet de carrière dans la vallée de Durance (dérogation faune), avec utilisation de la grille de calcul Ecomed.

Déjeuner de 12h00 à 13h30

**13h30-14h30**  
Aline CORBEAUX (sous réserve), *Pôle environnement, Nantes Métropole*  
Dossiers de dérogation espèces protégées en milieu urbain et péri-urbain : l'exemple de l'Angélique des estuaires.

**14h30-16h30**  
Michel METAIS, *Président, CNPN*  
Echanges sur les critères d'évaluation des projets d'infrastructure et sur les attentes de la commission.

**16h30-17h15**  
Luc CHRETIEN  
Point de synthèse : les points de vigilance et les bonnes pratiques pour élaborer des dossiers conformes.

Fin de la journée à 17h15

#### VENDREDI 11 SEPTEMBRE

#### Travaux pratiques : piloter un dossier CNPN en espace urbanisé et en milieu inter-urbain

**9h00-12h30**  
Vincent VIGNON  
Virginie BILLON  
**La rédaction de cahiers des charges** et leur analyse critique ; la sélection d'un bureau d'études sur la base d'une analyse des offres.

Déjeuner de 12h30 à 14h00

**14h00-15h45**  
Vincent VIGNON  
Virginie BILLON  
**Apprécier la qualité et la recevabilité des dossiers CNPN** sur le choix des indicateurs, l'appréciation du niveau de précision de l'étude et l'appropriation des résultats par les acteurs du projet.

**16h00-16h45**  
Vincent VIGNON  
Virginie BILLON  
**S'assurer de l'efficacité des mesures d'atténuation et de compensation lors de la réalisation du projet** sur la justesse et pertinence des enjeux, la définition des impacts, la qualité des mesures proposées et le suivi de mise en œuvre. Se mettre en conformité avec les nouvelles obligations de résultat sur l'efficacité et la pérennité des mesures et leur géolocalisation.

**16h45-17h00**  
Conclusion et évaluation de la session.

Fin de la journée à 17h00